

Politique | Le préfet de Gironde promet plus de services publics



Le préfet de la Région Aquitaine, Dominique Schmitt, a présenté ce lundi 20 décembre un dispositif visant à développer les services publics en Gironde, en présence du sénateur de la Gironde, Gérard César et des représentants locaux de la Poste, des Caisses d'allocations familiales, de Pôle emploi. Une annonce forte, à l'heure où l'on parle de plus en plus du désengagement de l'Etat, notamment dans les territoires ruraux.

Dans son discours du 9 février dernier, consacré à l'avenir des territoires ruraux, le Président de la République a réaffirmé la volonté de l'Etat de garantir aux français vivant en secteur rural un meilleur accès à un socle de services essentiels. C'est dans cet esprit que le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) du 11 mai présidé par le Premier Ministre, a mis en chantier le Protocole d'Accord National entre l'Etat et les grands opérateurs de Service Public (La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle emploi, l'Assurance Maladie, la Caisse nationale d'Allocations familiales, la MSA et l'Assurance retraite). La Gironde a la chance de faire partie des 23 départements pilotes retenus pour développer en 18 mois une offre élargie de services au public et renforcer l'accès à ces services dans les territoires. L'objectif est de parvenir, dans le courant du 1er semestre 2011, à la signature du contrat départemental permettant de renforcer l'accessibilité aux services au public au moyen du partenariat entre l'Etat, les opérateurs et les collectivités volontaires.

La Gironde, département pilote en France

La première approche de la mise en œuvre départementale de l'Accord National permet d'identifier, s'agissant des opérateurs, environ 150 points nouveaux à mutualiser d'accès aux services publics et au public : 65 Agences postales communales susceptibles d'être équipées d'une borne visio public (objectif minimal de 20 d'ici à 18 mois), 4 bornes SNCF « Novater » qui permettent d'acheter des titres de transports régionaux TER via une connexion Internet haut débit, 4 points EDF services poste en partenariat avec la Poste dans lesquels l'utilisateur aura la possibilité d'entrer directement en contact avec le service clientèle d'EDF via une ligne téléphonique gratuite et de régler sa facture en espèces au guichet sans commission supplémentaire. Sans oublier à minima 15 à 20 points de contacts supplémentaires de services sociaux. S'agissant des collectivités locales, 19 collectivités ont déposé à ce jour un ou plusieurs projets (23 à ce jour), qui ont fait l'objet d'une pré-étude de faisabilité de la part des opérateurs, avec le concours technique de l'Association des maires de Gironde. Chacun de ces projets sera étudié en détail notamment sur ses aspects techniques et financiers dans le cadre de la finalisation du pré-contrat qui devra être

effective pour le 31 janvier 2011. L'objectif minimal attendu, d'ici la fin de l'expérimentation girondine, est de 50 nouveaux points d'accès mutualisés. L'expérimentation prendra fin le 31 mars 2012. C'est à partir du 2ème trimestre 2012 que les éléments probants du dispositif seront généralisés. Mais, la Gironde en aura déjà bénéficié en avant-première.

Crédit photo : Nicolas César

Nicolas César



Nicolas César

Crédit Photo : Nicolas César
Publié sur aqui.fr le 20/12/2010
[Url de cet article](#)